septembre/octobre 2020 • 1,50 €
Bimestriel #138

le monde des artisANS

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// GRAND EST

MARNE

06 COVID-19
Continuer à soutenir les entreprises

18 STARTER ENTREPRENEUR
Jeune entreprise deviendra grande

ALTERNER C'EST GAGNER !

P. 04-05

CMA
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
MARNE

LA BANQUE POPULAIRE ACCOMPAGNE AUSSI LES MICRO-ENTREPRENEURS

Nos conseillers vous accompagnent à chaque étape de votre développement avec nos solutions sur-mesure.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne – Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du CMF et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. 3 rue François de Curel 57000 Metz – RCS Metz 356 801 571 - Société de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : iStock

© TKPIX-ANTOINE NEWEL

PLUS QUE JAMAIS, votre chambre s'est mobilisée à vos côtés, pour soutenir et accompagner les entreprises. Maintenir l'activité, sauver les emplois, orienter vers les aides existantes, continuer à ouvrir les portes des métiers de l'artisanat grâce à l'apprentissage : plus que jamais, il est crucial de soutenir les entreprises artisanales de nos territoires.
C'est dans cet objectif que j'ai rencontré, dès la fin du confinement, les député.e.s de la Marne, pour leur proposer des mesures spécifiques au monde artisanal et nous assurer que le projet de loi de finances et le plan de relance prennent bien en compte l'univers des PME, TPE et microentreprises.
Vous le savez, l'environnement institutionnel des chambres consulaires va changer. Si, au 1er janvier 2021, ce sont les membres du bureau de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat du Grand-Est qui décideront des orientations pour tout le territoire régional, je tiens à vous garantir la permanence et l'engagement des équipes de la chambre sur le territoire marnais.
Malgré les bouleversements économiques actuels, et les incertitudes du monde de demain, soyez assurés que je resterai, ainsi que les élus et collaborateurs de la chambre, mobilisé pour défendre tout le secteur de l'artisanat et l'emploi non délocalisable et qualifié des jeunes avec l'apprentissage. Il y va de l'avenir de nos métiers.

Michel Boulant
Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? **WWW.CM-MARNE.FR**

@ARTISANAT51 CHAMBREMETIERS@CM-MARNE.FR

04

10

16

ACTUALITÉS 04
Alterner c'est gagné
Covid-19 : continuer à soutenir les entreprises
Le Village des métiers et des formations
Portrait : la vie à 100 à l'heure de Valérie Petermann
En images

ACTUALITÉS RÉGIONALES 14
Apprentissage : préparer demain
« J'expose un artisan d'art »
Donner de la [Perspective] à sa reprise

16 **CRMA GRAND EST**
Jean-Louis Mouton succède à Bernard Stalter

PRATIQUE 18
Starter Entrepreneur : jeune entreprise deviendra grande
Loi de finances : les mesures de soutien aux TPE-PME
À la conquête de YouTube

REGARDS 24
Métiers : coiffeurs et boulangers
Maison Tamboite : toute la noblesse de la petite reine
Trait d'union : l'entraide au cœur
Opinion : Jean-Pierre Pernaut

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 19 pour les abonnés de la Marne.

Le Monde des artisans n° 138 • Septembre-octobre 2020. Édition de la Marne. **Président du comité de rédaction des pages locales :** Michel Boulant. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne. **Rédaction :** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Christelle Fénéon, Samira Hamiche, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Olivier Hielle, Lætitia Muller), Magali Santulli, Sylvain Villaume. **Secrétariat de rédaction :** Pixel6TM (Ian Fafet). **Rédaction graphique :** Pixel6TM (Jennifer Neisse). **Publicité :** TEMA/TM 23 rue Dupont-des-Loges, 57000 Metz, Isabelle Szczachor (Tél. 03 57 84 02 58, e-mail : i.szczachor@tema6tm.fr). **Photographies :** Pixel6TM, © pages départementales : CMA51, sauf mention contraire. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique :** TEMA/TM (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **Président :** François Grandidier. **Directeur général :** Stéphane Schmitt. **N° commission paritaire :** 0321 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.

PEFC 10-31-1260 Certifié PEFC pefc-france.org

Origine géographique du papier : Espagne · Taux de fibres recyclées : 0,27 % · **Certification des fibres utilisées :** PEFC · **Au moins 1 des indicateurs environnementaux :** Ptot 0,01 kg/tonne

MICHEL ZÉLAZNY

Alterner, c'est gagner

EN JUILLET, la chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne est entrée en partenariat avec le club de foot CFCO basé à Châlons-en-Champagne : un partenariat destiné à cibler les jeunes, particulièrement concernés par la découverte des métiers et l'accès à l'emploi par le biais de l'apprentissage.

Le Châlons football club olympique entraîne et organise des rencontres sportives pour les enfants et adolescents, à partir de six ans : un partenaire marnais tout trouvé pour la CMA et sa mission de promotion de l'apprentissage.

La promotion de l'apprentissage

Première action de ce partenariat, la participation au tournoi de gala organisé par le club début août, avec les équipes de Sedan, Épernay, Saint-Denis et une sélection départementale de la Marne. Le soutien de la CMA à cet événement, hormis la remise du trophée au FC Épernay vainqueur du tournoi par le Président de la Chambre, a notamment consisté à faire connaître cette rencontre à tous ses ressortissants. Une visibilité accrue pour un club de foot qui accompagne les jeunes et leurs familles bien au-delà du simple enseignement des techniques de football.

Un partenaire du territoire

Ce partenariat de communication permet aussi à la Chambre de familiariser le grand public avec ses missions. En s'engageant à faire connaître à ses membres et à leurs familles, par ses supports d'information, les actions de la Chambre de Métiers, le CFCO se positionne comme un relais des actions en faveur de l'orientation des jeunes, de la formation par alternance et plus particulièrement de l'apprentissage. Les rencontres sportives de l'équipe première du club, classée en division d'honneur, se feront ainsi toutes sous les couleurs, et le maillot, de la CMA51. Au-delà de l'accompagnement économique des entreprises, la CMA est en effet la meilleure porte d'entrée vers l'artisanat et le dynamisme de ce marché.

Alterner, c'est gagner

Grâce à son Centre d'Aide à la Décision, la CMA est l'acteur pivot pour l'entrée en apprentissage et l'un des 250 métiers de l'artisanat des jeunes marnais. Forum de l'emploi, job dating, stages tempo de découverte des métiers dès la 4e… l'ensemble des actions de découverte des métiers et d'information sur les possibilités de formation offertes par l'alternance et l'apprentissage verront désormais y participer, par ce nouveau partenariat, les adhérents du Châlons football club olympique.

communication@cm-marne.fr - www.facebook.com/chalons.fc +

457

C'EST LE NOMBRE D'ENTREPRISES QUI ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES EN 2020 POUR LA RÉDACTION DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE.

Un service de la CMA, de la déclaration préalable à l'embauche auprès de l'Urssaf au suivi pendant toute la durée du contrat, qui permet aux employeurs de se concentrer en toute tranquillité sur la transmission de leur savoir-faire et la formation de leurs apprentis.

POUR EN SAVOIR PLUS
sur l'accompagnement aux contrats d'apprentissage : apprentissage@cm-marne.fr

APPRENTISSAGE

FORMER LES SALARIÉS DE DEMAIN

FIN JUIN, les trois chambres consulaires de la Marne se sont réunies pour une conférence de presse sur l'apprentissage. Accompagnés des représentants des organisations professionnelles et du CFA Alméa Formations Interpro, Jean-Paul Pageau, Président de la CCI, Béatrice Moreau, Présidente de la chambre d'agriculture et Michel Boulant, Président de la CMA, ont tenu à alerter les entreprises et le grand public sur la situation critique de cette voie de formation. Autour des « trois piliers de l'apprentissage, entreprise/jeune/centre de formation », « Semer, c'est récolter ». En encourageant les patrons à recourir à l'apprentissage, il ne s'agit pas seulement d'accompagner les plus jeunes dans leur insertion dans une voie professionnelle, il s'agit de *« former les salariés de demain et maintenir les qualifications sur le territoire »*.

COVID-19 : continuer à soutenir les entreprises

DÈS LE DÉBUT DU CONFINEMENT, la CMA a mis en place une cellule de crise pour aider les entrepreneurs et les patrons à traverser cette période et à sauvegarder leurs activités. Si la plupart des activités ont pu reprendre depuis, l'accompagnement spécifique des entreprises face aux conséquences de cette situation inédite n'a pas faibli.

Fonds de solidarité, report de charges, prêts ou abondement de trésorerie, déclaration de chômage partiel ou mise en place du télétravail : les dirigeants et gestionnaires d'entreprises ont dû faire face en très peu de temps à de nombreuses procédures pour maintenir la viabilité de leur activité. Emanant des collectivités locales ou de l'État, des partenaires sociaux ou d'organismes privées, ces aides sont autant de dispositifs et procédures à comprendre et à maîtriser, ce à quoi ont veillé les conseillers économiques aux côtés des ressortissants de la Chambre.

Comprendre et accéder aux aides

Si toutes ces opportunités pour maintenir l'activité des entreprises ont permis d'en sauvegarder pour le moment la majeure partie, ces reports et prêts vont désormais devoir être pris en charge. L'expression « mur de charges », désignant la période pendant laquelle les chefs d'entreprise vont devoir reprendre les paiements ou procéder aux remboursements, dit bien la difficulté dans laquelle vont se trouver ces artisans. La CMA reste vigilante. Ainsi, nos conseillers économiques peuvent expliquer comment bénéficier de financements pour l'achat du matériel nécessaire au respect des consignes sanitaires, ou obtenir, par exemple, l'allongement de la durée d'un prêt dans le cas de PGE (prêt garanti par l'État).

627

entreprises accompagnées vers des aides liées aux conséquences de la Covid-19.

Une lettre d'information régulière

Parce que le maintien de l'activité est plus que jamais la préoccupation centrale des entrepreneurs, la CMA a de plus mis en place une lettre d'information pour les informer directement et régulièrement. Hebdomadaire pendant le confinement, elle permet depuis la reprise d'activité d'être informé deux fois par mois de l'actualité de la Chambre et de ses partenaires, mais aussi des évolutions des aides existantes ou des nouvelles opportunités de soutien. Pour la recevoir, rien de plus simple : il suffit d'en faire la demande à **communication@cm-marne.fr.**

PÔLE ENTREPRISE :
entreprise@cm-marne.fr

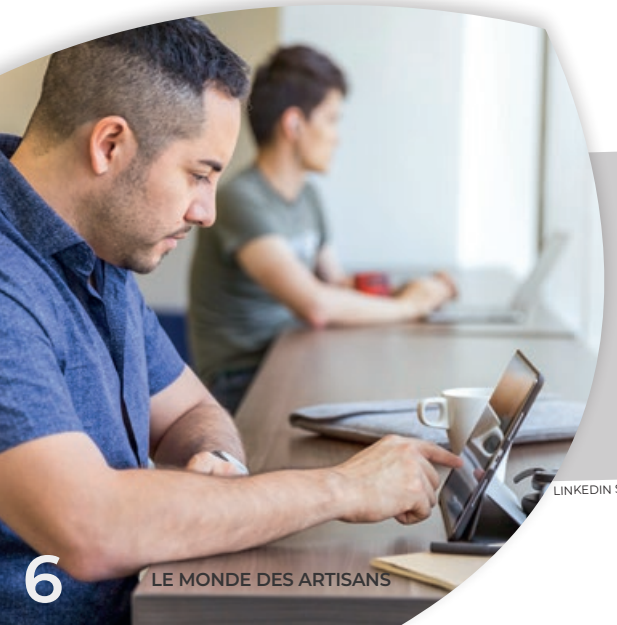

LINKEDIN SALES NAVIGATOR

NOUVELLE OFFRE DE FORMATION !

Prévention des risques, protection des données personnelles, protection sociale de l'entrepreneur, calcul des prix de revient ou encore techniques de perfectionnement ou même préparation au BM (brevet de maîtrise), le nouveau catalogue de formation de la CMA est ouvert à tous. Formations accessibles via votre compte personnel de formation ou Pôle emploi, vos possibilités de prises en charge seront étudiées au cas par cas par l'équipe du pôle formation.

Pôle formation : formations@cm-marne.fr +

Vous cherchez à créer, à reprendre ou à céder une activité ?

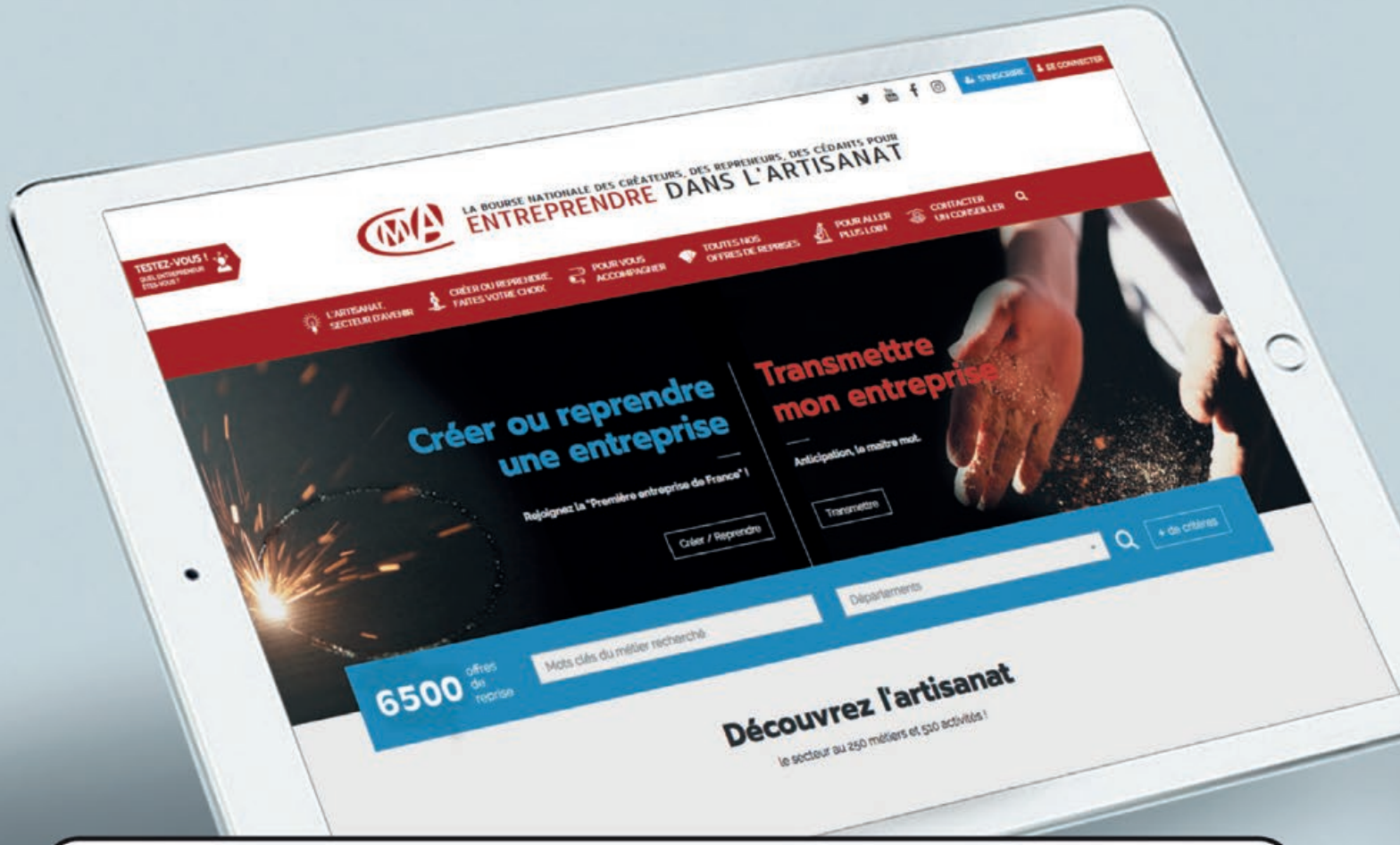

Bénéficiez de l'expertise et de l'accompagnement de votre CMA sur :

entreprendre.artisanat.fr

Chambres de Métiers et de l'Artisanat

PLEINS FEUX SUR...

Le Village des **métiers** et des **formations**

La sixième édition du Village des métiers et des formations, organisé par la Chambre de métiers, les CFA BTP Grand-Est et Alméa Formations Interpro, avec le soutien de la Région Grand-Est, devait avoir lieu pendant la Foire de Châlons, du 4 au 14 septembre 2020.

Votre avenir, c'est l'apprentissage

En présence du CFA Avize, du Service Militaire Volontaire, des Compagnons du Devoir, de nombreuses animations autour des métiers devaient être proposées aux visiteurs. Tous les participants sont animés par le même objectif : faire découvrir les métiers de l'artisanat et encourager les jeunes et moins jeunes à se tourner vers l'apprentissage. Autour de conférences portant par exemple sur la formation à distance, ou sur l'investissement des apprentis de l'alimentaire pendant la période de confinement, le public était invité à constater concrètement, sur site et à distance, la richesse des métiers et les possibilités de formation et d'emploi qui leur sont proposées.

160

C'EST LA HAUTEUR EN CENTIMÈTRES DE L'OBJET imaginé et réalisé par Dominique de l'entreprise Ça cartonne basée à Dizy, spécialisée dans le cartonnage et les créations sur le thème du champagne (lampes, puzzles, meubles 3D).

La diversité des métiers

Ainsi, des métiers de bouche aux nouveaux usages du numérique dans le bâtiment, en passant par les soins du corps et de la coiffure, les démonstrations par les professionnels restent le meilleur moyen d'encourager l'entrée en formation en alternance. Pour l'artisanat, c'était ainsi le textile avec les teintures naturelles de l'entreprise La 8e couleur, ou les métiers de lutherie avec Ludovic Pothet et Claude Dommartin qui auraient été présentés au grand public. De quoi susciter des vocations mais aussi modifier l'image inexacte de l'apprentissage : en assurant l'insertion sur le marché du travail, une relative indépendance financière et la qualification des apprentis, cette voie de formation assure l'entrée dans des emplois non délocalisables.

POUR EN SAVOIR PLUS :
@villagedesmetiersetdesformations

LE DESIGN VÉGÉTAL À L'HONNEUR

DESIGNERS VÉGÉTAL ET CRÉATRICES, Marie et Julie proposent avec Be végétal my friend de magnifiques et surprenantes créations végétales. Des ateliers couronnes de fleurs aux kokédamas, mais aussi des tapisseries monumentales mêlant textiles et fleurs séchées ou des compositions contenues dans des récipients en impression 3D, elles allient techniques traditionnelles, innovations et horticulture. Proposant aussi pour les particuliers ou les entreprises des murs végétaux, elles devaient représenter l'artisanat sous le chapiteau du Village des métiers et des formations lors de l'inauguration de la Foire de Châlons-en-Champagne le 4 septembre.

www.bevegetalmyfriend.com +

En 3h30, Claire a appris à choisir le statut de l'entreprise qu'elle va diriger pendant 10 ans.

Parce que chaque artisan a des besoins particuliers, découvrez les formations sur-mesure du Parcours Créateur dans votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Retrouvez plus d'informations sur ***artisanat.fr***

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen
UNION EUROPÉENNE
Le projet « Refonte de l'offre globale de services » est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

PARCOURS CRÉATEUR

Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Au cours de l'entretien, Valérie aperçoit un bon de commande rempli par son mari, qui fait les nuits. Une sortie pour un sang pour une jeune femme qu'elle connaît bien et pour laquelle elle s'inquiète. Un signe supplémentaire de proximité et d'attention à sa clientèle.

LA VIE À 100 À L'HEURE DE VALÉRIE PETERMANN

À la tête de l'entreprise Agil'taxi à Épernay avec Gilles, son mari, Valérie Petermann cumule les fonctions de dirigeante d'une entreprise de sept autorisations de stationner (et dix chauffeurs) et trois navettes, d'artisan taxi et de juge prud'homale. Elle est également membre de l'association de cheffes d'entreprise FCE Champagne, lieu de rencontre et formation. Des fonctions complémentaires qui lui permettent d'exercer son métier d'artisan taxi au plus près de ses clients et des besoins locaux.

SORTIR POUR UN SANG

Le taxi conventionné peut être appelé à tout moment à « sortir pour un sang ». Habilitée à transporter les produits de laboratoire ou des doses de sang à la demande de l'hôpital d'Épernay, l'entreprise Agil'Taxi contribue aussi à l'efficacité du système de soin sur son périmètre d'intervention.

UNE PROFESSION RÉGLEMENTÉE

Etre artisan taxi, c'est être titulaire d'une autorisation de stationnement. Elle est délivrée par le maire de la commune, le secteur géographique dans lequel le chauffeur de taxi est autorisé à prendre en charge des clients, après avoir obtenu sa carte professionnelle de taxi.

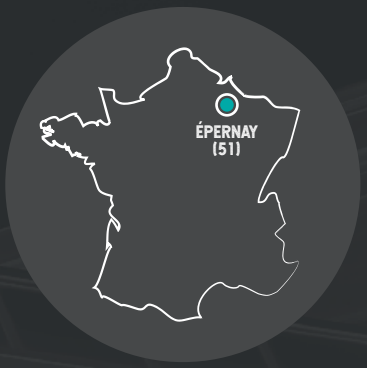

S'ASSOCIER POUR SATISFAIRE SA CLIENTÈLE

Un artisan taxi seul peut être en difficulté. Préoccupation constante du chiffre d'affaires, perte possible de sa clientèle en cas d'absence ou de maladie... Des soucis effacés par un travail en collaboration avec une troisième artisan taxi, Nathalie. Trois artisans, une entreprise, un seul numéro.

DEVENIR CHEFFE D'ENTREPRISE

Devenir patron rend parfois plus difficile les relations humaines et oblige à de nombreuses démarches, plus lourdes. Avec son expérience de juge prud'hommale, Valérie apprend à désamorcer les situations délicates avec ses salariés et à accorder plus d'attention aux besoins de chacun.

DES CHAUFFEURS FORMÉS

Des formations sont obligatoires pour exercer ce métier, notamment une formation aux premiers secours et une remise à niveau tous les cinq ans. Une façon d'assurer un meilleur service aux habitants dans le respect de la réglementation.

info@agiltaxi.fr – 03 26 59 01 44

Des créations florales aux aménagements de jardin, en passant par l'alimentation ou les produits de soins du corps, la plateforme J'achète en local propose aux artisans, commerçants et producteurs de la Marne de créer gratuitement leurs boutiques en ligne : un moyen de rester en contact avec leurs clients, et de proposer des rendez-vous de collecte ou de livraison à leur convenance. Cette plateforme a été développée par les trois chambres consulaires de la Marne.

Plus d'infos sur jacheteenlocal.fr +

J'achète en local

Champagne's Day

L'office du tourisme du Grand Reims et la CMA s'associent pour l'opération Champagne's Day, le 23 octobre 2020. Une journée dédiée à la créativité des artisans et commerçants du centre-ville de Reims et une occasion de proposer aux visiteurs des actions inédites sur le thème du champagne. Un parcours fléché et un site dédié permettront aux créateurs de faire valoir leurs savoir-faire, autour du thème de l'effervescence. En savoir plus ou s'inscrire : communication@cm-marne.fr

Sacré Vitrail

Lors du marché des artisans d'art du 20 septembre, en partenariat avec la Ville de Reims, la CMA a proposé au grand public de découvrir toutes les facettes du travail du vitrail. Avec l'exposition Sacré Vitrail, un parcours et des animations autour de cet artisanat, qui mêle travail des métaux et teinte du verre, ont été proposés aux adultes et aux enfants. Comme à chaque édition de ce rendez-vous trimestriel, ce marché a réuni plus de 50 artisans d'art venus de tout le Grand Est et au-delà.

APESA

En partenariat avec le greffe du tribunal de commerce, la CMA est membre de l'association Apesa51 (aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë). Nos conseillers économiques sont formés pour accompagner les chefs d'entreprises de PME et TPE vers ce dispositif d'aide. Face aux situations de stress, de solitude, d'angoisse parfois ; face à leurs responsabilités d'employeur, ils peuvent bénéficier d'un soutien psychologique, gratuit et confidentiel.

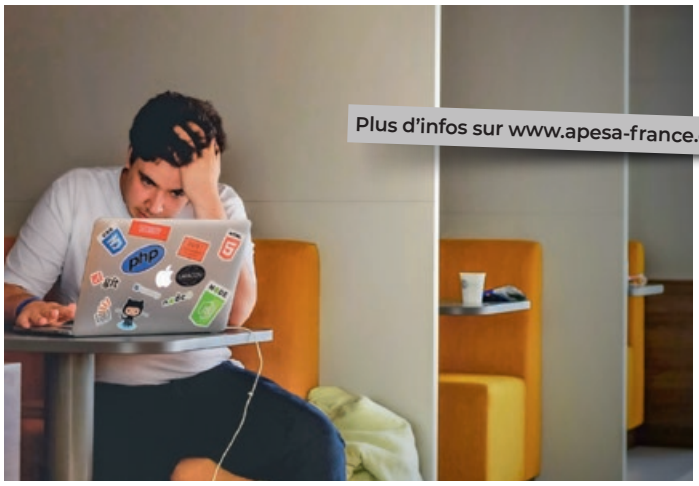

Plus d'infos sur www.apesa-france.com +

le monde des artisans

SUIVEZ L'ACTU DE L'ARTISANAT SUR

WWW.LEMONDEDESARTISANS.FR

ET RENDEZ-VOUS

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- **@MONDEDESARTISANS**
- **@MONDEDARTISANS**
- **LE MONDE DES ARTISANS**

UNSPLASH

Apprentissage : préparer demain

L'apprentissage demeure la voie de prédilection pour débuter une carrière dans l'artisanat. C'est également un indispensable pour préserver les savoir-faire si particuliers des métiers artisanaux. Le réseau des CMA, à travers ses CFA et les nombreuses formations qu'il propose à ses ressortissants, est une référence dans l'univers de la formation des artisans d'aujourd'hui et de demain.

Accueillir un jeune pour le former et transmettre son savoir-faire : c'est gagnant-gagnant !

On ne le dira jamais assez : l'apprentissage est une voie de réussite professionnelle reconnue. La sécurité qu'offre le binôme apprenti-maître d'apprentissage, tant sur le plan technique qu'humain, a fait ses preuves depuis des années.

Pourtant, en cette rentrée 2020, dans certains secteurs, des filières peinent à recruter des entreprises disposées à accueillir des jeunes.

→ Face à ce constat et pour aider les entreprises qui doivent également supporter un contexte exceptionnel, **de nouvelles aides** ont été déployées par le gouvernement afin que l'accueil d'un jeune au sein d'une entreprise soit simple et facile pour tous.

→ **Une aide exceptionnelle* pour tout contrat d'apprentissage conclu entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021** d'un montant de :

- 5 000 € si l'apprenti est mineur ;
- 8 000 € si l'apprenti est majeur.

*Cette aide est versée au titre de la 1re année d'exécution du contrat. Au terme de cette année, les entreprises peuvent bénéficier de l'aide unique (2 000 € la 2e année d'exécution du contrat, puis 1 200 € si 3e année).

→ **Une période de six mois en CFA** pour commencer un cycle de formation sans maître d'apprentissage : entre le 1er août 2020 et le 31 décembre 2020.

→ **Une aide à l'équipement :** parce qu'un jeune sur dix n'aurait pas eu la possibilité de poursuivre sa formation à distance, faute d'ordinateur, une aide sera attribuée pour l'acquisition d'un ordinateur portable.

Accompagner le futur apprenti à la préparation de son projet professionnel

Devenir artisan ne s'improvise pas et requiert une véritable qualification professionnelle.

Le dispositif **Prépa Apprentissage** permet de confirmer un projet professionnel et poursuivre l'aventure de manière sereine et sécurisée.

Ce nouveau dispositif est proposé dans tous les CFA du réseau des CMA du Grand Est et se décline en **trois parcours d'accompagnement**.

En fonction de sa situation et de ses objectifs, le jeune peut :

→ construire un projet personnel et professionnel,
→ valoriser son potentiel,
→ faire des stages en entreprise et en labo en CFA,
→ réaliser des remises à niveau,
→ bénéficier de nombreux conseils.

Les **Centres d'aide à la décision du réseau des CMA** sont là pour renseigner et conseiller les jeunes.

Contactez votre CMA la plus proche !

« J'EXPOSE un artisan d'art »

Depuis le début de l'été, une action d'envergure et de belle solidarité s'est déployée dans les différents territoires du Grand Est grâce au réseau des CMA. Initiée par la chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges, « J'expose un artisan d'art » permet aux artisans des métiers d'art d'aller à la rencontre de leur public grâce à des espaces d'exposition empruntés à d'autres artisans possédant des lieux de vente.

▼ **Frédérique Nauroy (fleuriste – Folie fleurs – Ham-sous-Varsberg) a accueilli les créations de Marie-José Schaffert (cartonniste – L'Atelier d'joe – Diesen).**

Des bijoux artisanaux chez un fleuriste, des chapeaux chez un boulanger, des céramiques dans les étagères d'un salon de thé, des robes chez un bijoutier, un canapé chez un garagiste… c'est tout un réseau qui s'est organisé pour apporter une solution aux artisans d'art, privés de Salons et autres manifestations à cause de la Covid 19.

De nombreux binômes se sont ainsi créés un peu partout dans le Grand Est, grâce au réseau des CMA du Grand Est qui a piloté l'opération et facilité la mise en relation des professionnels.

Aujourd'hui, ce sont près de 70 duos qui sont nés de cette belle initiative, et qui sont recensés sur la carte interactive dédiée.

Il y a forcément un binôme à découvrir près de chez vous !

SCANNEZ LE QR CODE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des outils concrets !

Allier le développement de votre activité et l'environnement, c'est possible ! C'est même une opportunité pour gagner en visibilité, maximiser vos revenus et obtenir des aides financières dans vos projets : gestion des déchets, économies d'eau et d'énergie, investissements matériels… Pour savoir comment faire et quels axes déployer dans votre entreprise, utilisez les outils proposés par votre CMA !

Les tests BOOSTER

Pour connaître le potentiel de votre entreprise, participez dès aujourd'hui au test BOOSTER, le nouveau diagnostic en ligne de votre CMA. 5 minutes pour cerner vos priorités et être accompagné gratuitement dans vos besoins par un conseiller spécialisé. **Rendez-vous sur crma-grandest.fr**, rubrique « Les Actions ».

« Les jeudis du développement durable »

Découvrez « Les jeudis du développement durable ». Chaque jeudi, votre CMA vous propose un rendez-vous spécial dédié à cette thématique si actuelle. Retrouvez les actualités du secteur, événements, Webinaires, témoignages d'artisans… Rendez-vous sur nos pages Facebook et LinkedIn !

Jean-Louis Mouton succède à Bernard Stalter

Le 29 juin dernier, lors de l'Assemblée générale de la CRMA Grand Est, Jean-Louis Mouton, alors trésorier de la CRMA Grand Est et président de la CMA de la Haute-Marne, a été élu président de la CRMA Grand Est, succédant à Bernard Stalter, décédé le 13 avril 2020 des suites de la Covid-19.

Ont également été élus lors de cette Assemblée générale les nouveaux vice-présidents et le trésorier de la CRMA :

- **1er vice-président :** Christophe Richard, président de la CMA des Vosges
- **2e vice-président :** Jean-Luc Hoffmann, président de la CMA d'Alsace
- **Trésorier :** Thierry Gilbin, vice-président de la CMA de la Marne.

ANTOINE NEWEL

« Je dédie cette élection à Bernard Stalter, mon collègue et ami. C'est pour lui et en sa mémoire que je me suis présenté à ce poste de président. Il avait engagé ce travail de création de la CRMA Grand Est avec dynamisme et conviction. Il croyait en ce que nous pouvions construire ensemble. Nous devrons continuer et terminer ce travail, sans lui. Nous le ferons pour lui. Concentrons-nous sur les 105 000 entreprises que nous représentons, que nous défendons. »

JL. Mouton

JEAN-LOUIS MOUTON, MENUISIER ET HAUT-MARNAIS

Il reprend l'entreprise de menuiserie de son père en 1982. Il travaille aujourd'hui avec son fils et son frère dans la SARL Menuiserie Mouton qui compte 8 salariés et 2 apprentis. Au cours de ces années, il a formé 20 apprentis du CAP au BTS et a développé le numérique au sein de son entreprise.

- **À la CMA de la Haute-Marne :** il est membre élu depuis 1992 et président depuis 2005.
- **À la Capeb de la Haute-Marne :** il est administrateur depuis 1991 et président depuis 2010.

Donner de la [PERSPECTIVE] à sa reprise

#RELANCERMONENTREPRISE

Après une période sans précédent liée à l'épidémie Covid-19 qui s'est traduite par deux mois et demi d'arrêt de leur activité, les entreprises artisanales du Grand Est ont pu reprendre leur activité.

Pour accompagner et sécuriser cette reprise d'activité, le réseau des CMA du Grand Est a créé [PERSPECTIVES], une offre modulable et personnalisable qui s'appuie sur les besoins exprimés par plus de 30 000 entreprises accompagnées pendant la crise.

[PERSPECTIVES] évolue via 3 axes

Informer facilement

➔ **Des auto-diagnostics en ligne** pour obtenir, en quelques minutes, un premier état des lieux de sa situation.

➔ **Des conférences dématérialisées** pour échanger avec des conseillers experts (calendrier et thématiques ci-dessous).

Former efficacement

➔ **Une formation « Rebondir »** courte et adaptée au contexte tant dans le fond que dans la forme (12 heures de formation en ligne en 4 sessions).

Accompagner sereinement

➔ **Des diagnostics précis :** un véritable bilan de santé de l'entreprise à travers une approche globale ou via des thématiques spécifiques (manager en période de crise/rebondir commercialement/sécuriser sa trésorerie/accélérer sa transition numérique/repartir durablement).

➔ **Un suivi et un appui concrets** à la définition et à la mise en œuvre d'un plan d'actions personnalisé.

« Cette offre est spécialement conçue pour les entreprises artisanales et propose différents dispositifs concrets, en présentiel ou distanciel, afin de redémarrer son activité de manière sereine et durable. »
JL. Mouton

➔ **La définition des besoins et l'accès à l'offre de formation** du réseau des CMA.

Pour les territoires

Au-delà des dispositifs déployés en faveur des entreprises, Perspectives s'adresse également aux collectivités. Un accompagnement dont l'objectif principal est de préserver l'économie de proximité et garantir aux entreprises, qui assurent la dynamique au cœur des territoires, de rebondir rapidement et durablement et de faire ainsi de l'artisanat une réponse aux enjeux de demain.

i **TOUS LES RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS sont disponibles auprès de votre CMA la plus proche.**

Starter Entrepreneur : jeune entreprise deviendra grande

CHOKNITI

Les jeunes entreprises de moins de trois ans bénéficient d'un accompagnement spécifique de la part de la CMA et de la CCI. Avec le dispositif « Starter Entrepreneur », des actions de conseils, de networking et de promotion de leurs activités sont proposées tout au long de l'année.

S'adapter aux attentes du marché, piloter sa boîte en toute sérénité, développer sa communication digitale, prendre la parole en public… le réseau « Starter Entrepreneur » accompagne les entreprises de moins de trois ans, avec le soutien du Réseau Entreprendre.

Valoriser les nouveaux entrepreneurs

Parmi les actions proposées aux jeunes entrepreneurs, un concours pour tenter de remporter deux journées de présence et donc d'exposition au sein de la Foire de Châlons en septembre 2020. Sur la base d'une photo des sites de production, et d'une proposition d'animation, quatre entreprises marnaises de moins de 3 ans ont ainsi été sélectionnées : Carbome 15, à Togny-aux-Bœufs, Les Pôpiettes à Les Rivières-Henruel, Le Pastier, fabricant de pâtes fraîches ou sèches et sur mesure à Épernay, et Ludiko'Learn basée à Reims.

Savoir-faire et innovation

Le point commun entre ces jeunes entreprises ? L'innovation et l'originalité. Que ce soient les techniques d'apprentissage ludique via la manipulation de briques de Ludiko'Learn ou l'alliance de l'ébénisterie et de la photographie des cadres suspendus de Carbome15, ces hommes et femmes à la tête de leurs sociétés depuis moins de trois ans ont tous et toutes en commun la détermination à porter et pérenniser un projet. Ils ont également le souci d'actualité de la préservation de l'environnement, comme pour la création d'un service de livraison à domicile de paniers repas sourcés à 90 % chez des producteurs locaux de l'entreprise Les Pôpiettes.

Un réseau, des partenaires

Le réseau Starter propose régulièrement des rendez-vous thématiques aux jeunes entrepreneurs qui sont autant d'occasions de bénéficier de conseils personnalisés, adaptés aux compétences que doit développer un tout jeune chef d'entreprise, en complément de son activité et de la gestion de son entreprise. Ainsi, un partenariat avec la plateforme KissKissBankBank permettra aux participants d'apprendre à cofinancer leurs projets de façon participative ; une nouvelle façon d'inscrire le développement économique dans les territoires locaux et de créer des services au plus près des attentes des clients et consommateurs.

Ces rendez-vous sont ouverts sur simple inscription auprès de la CCI Marne en Champagne.

Accompagnement durable

L'accompagnement des entreprises passe aussi par l'aide à la conduite de leur transition énergétique. Diplômé d'un BTS en management des unités commerciales et d'un Master 2 « innovation, entreprises et société », Maxime Hitz a rejoint en juillet les équipes de la CMA. Après plusieurs années consacrées aux filières de réduction et recyclage des déchets pour une grande entreprise basée localement, ou à la gestion des projets de réduction des dépenses énergétiques, il mettra dorénavant ses compétences au service du développement durable des entreprises de la Marne, des Ardennes, de l'Aube et de la Haute-Marne. Le contacter : **mhitz@cm-marne.fr**

TRIER TOUS LES PAPIERS EST TOUJOURS UNE BONNE

JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES, PROSPECTUS… TOUS LES PAPIERS SANS EXCEPTION SE RECYCLENT. EN LES TRIANT, VOUS LEUR DONNEZ UNE NOUVELLE VIE.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE RECYCLAGE SUR TRIERCESTDONNER.FR

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

MOINS DE CHARGES

Les TPE et PME des secteurs particulièrement touchés par la crise sont exonérées de cotisations et contributions patronales, du 1er février à fin avril ou fin mai, selon la taille de la structure.

APUREMENT POSSIBLE AVEC L'URSSAF

En plus des exonérations, les entrepreneurs et indépendants, pour lesquels des cotisations et contributions sociales restent dues au 30 juin 2020, peuvent bénéficier, sans pénalités ou majorations de retard, de plans d'apurement conclus avec l'Urssaf.

NOUVELLE AIDE À L'APPRENTISSAGE

Une aide de 5 000 € est prévue pour l'embauche d'un apprenti entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021. Elle est de 8 000 € pour l'embauche d'un alternant majeur. Un dispositif sans condition pour les PME de moins de 250 salariés !

LECTURE RAPIDE

Loi de finances : les mesures de soutien aux TPE-PME

La troisième loi de finances rectificative (LFR3) pour 2020 a définitivement été publiée au Journal officiel le 31 juillet dernier. Exonérations, mesures d'aide… Afin d'y voir plus clair, voici le résumé des dispositifs dont peuvent bénéficier les entreprises artisanales, durement impactées par la crise sanitaire. *Laetitia Muller*

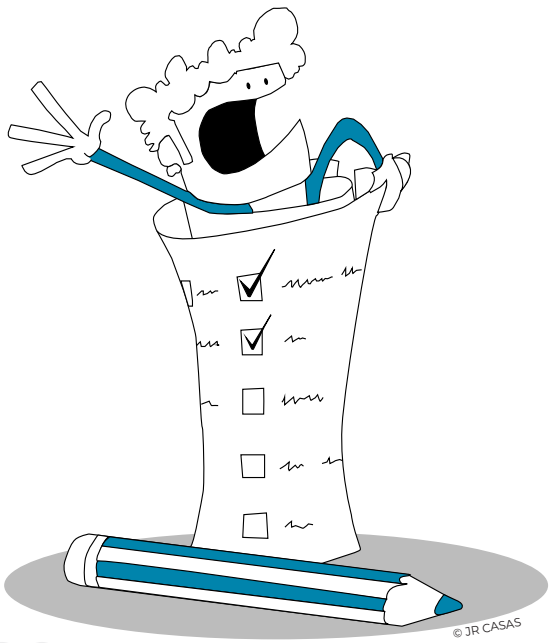

© JR CASAS

Exonération des cotisations et aides

La LFR3 crée un dispositif inédit d'exonérations et d'aides au paiement des cotisations sociales. Il est réservé aux PME de moins de 250 salariés, ainsi qu'aux TPE de moins de dix salariés des secteurs dits « les plus touchés par la crise ». Sont expressément visés les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture ou encore de l'événementiel. La loi ajoute à la liste les entreprises dont l'activité dépend de celle des secteurs précités ayant subi une très forte baisse de leur chiffre d'affaires ces derniers mois en raison du contexte sanitaire. Hormis les cotisations retraite complémentaire qui restent dues, il s'agit d'une exonération totale de toutes les cotisations et contributions patronales. Évidemment, la durée est limitée. Pour les PME de ces secteurs fortement impactés : l'exonération est applicable aux rémunérations dues du 1er février au 31 mai 2020. Pour les TPE des secteurs impliquant l'accueil du public, elle couvre les rémunérations du 1er février au 30 avril 2020. Concernant les entrepreneurs qui ont été contraints de cesser leur activité, la LFR3 a prévu un allongement de la période d'exonération jusqu'au dernier jour du mois précédant celui de l'autorisation d'accueil du public. En pratique, pour bénéficier de ce dispositif, les chefs d'entreprise peuvent, jusqu'au 31 octobre 2020, régulariser leurs déclarations sociales. Une condition toutefois : n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation pour travail dissimulé au cours des cinq années précédentes.

Une aide au paiement des cotisations 2020

Même exonérés, les artisans et chefs d'entreprise peuvent, en outre, percevoir une aide au paiement de l'ensemble des cotisations et contributions qu'ils doivent à l'Urssaf. Le montant de cette aide est égal à 20 % de l'assiette des rémunérations soumises à cotisations sociales. Il leur suffit de faire figurer ce montant sur leur déclaration. Le site **www.urssaf.fr** précise les démarches à effectuer.

Apprentissage et professionnalisation

Les entrepreneurs qui recrutent un apprenti ou un alternant, entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021, bénéficieront d'une prime de 5 000 € pour un jeune de moins de 18 ans ou de 8 000 € s'il est majeur. Les informations et conditions sont détaillées sur le site **solidarites-sante.gouv.fr**. L'aide est sans condition pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Assurance-crédit : système grippé, appui de l'État renforcé

L'assurance-crédit, principal outil de garantie des transactions entre entreprises, s'est grippée lors de la crise sanitaire. Pour parer à l'urgence, Bercy a créé quatre nouveaux dispositifs d'assurance-crédit dès la mi-avril, puis a dû renforcer son appui avec un complément de couverture en juin dernier. Explications. *Laetitia Muller*

Un outil pour sécuriser sa trésorerie

L'assurance-crédit est un moyen de garantir les entreprises contre les risques d'impayés de leurs clients-débiteurs. Ce dispositif protège les entrepreneurs contre les défaillances en cascade. Trois acteurs sont en scène : l'assureur-crédit, le client-entreprise assurée et l'acheteur. Avant de garantir des factures impayées, l'assureur évalue les clients. Il se base pour cela sur un système de notations des entreprises. Il remboursera l'entreprise, en cas de carence d'un acheteur, uniquement pour les créances peu risquées. En pratique, lors d'une vente de produits ou services à un client qui se trouve en défaut de paiement, l'entrepreneur peut, grâce à son assurance-crédit, se faire rembourser tout ou partie des factures engagées selon le contrat souscrit. De la même manière, il peut être assuré de la garantie de ses créances et ainsi rassurer ses clients. En cela, le dispositif constitue une solution essentielle pour sécuriser la trésorerie des entreprises et, par là-même, soutenir l'économie.

Entrepreneurs mal notés

Seul problème, dans le contexte de crise inédite du Covid-19, les assureurs-crédit ont revu leurs notes à la baisse. Un désengagement massif a même été constaté durant le confinement. Les créances remboursées par l'assureur étant seulement celles des clients bien notés, le système était en passe de se gripper, inévitablement, voire de freiner la reprise.

Le soutien de Bercy

Dès le 10 avril, le ministère de l'Économie a ainsi lancé quatre produits publics d'assurance-crédit destinés à maintenir ou renforcer les couvertures : CAP et CAP+, qui se concentrent sur les échanges nationaux, Cap Francexport et Cap Francexport+, qui sécurisent les flux commerciaux à l'international. Aucune condition n'est exigée pour en bénéficier. Il suffit de se rapprocher d'un assureur participant au dispositif et de demander à souscrire une garantie complémentaire, dite « Complément d'assurance-crédit public ». À cette heure, cinq acteurs participent à l'effort d'État : Axa Assurcrédit, Atradius, Coface, Euler Hermes et Groupama Assurance-crédit & Caution. En pratique, l'adhésion prend la forme d'un avenant aux contrats d'assurance existants. Le but est de rester couvert par des assurances, même pour les clients mal notés.

Renfort du filet de sécurité

Pourtant, devant l'ampleur de la crise, et l'alerte des syndicats patronaux, le ministère des Finances a renforcé son soutien mi-juin en lançant deux nouveaux outils baptisés « Cap Relais », pour parer à la frilosité des assureurs hésitant à couvrir les créances d'un patron de PME. Dans la foulée, Bruno Le Maire a annoncé la conclusion d'un nouvel accord avec les assureurs-crédit : une réassurance publique temporaire de l'ensemble des encours d'assurance-crédit. Il couvrira, dans un premier temps, le marché domestique et les risques portant sur les PME et ETI*. Un premier outil vient en complément d'une assurance dont la garantie a baissé. Le second prévoit une substitution de l'État en cas de refus d'assurance. Cap Relais est mis en œuvre par la Caisse centrale de réassurance (CCR), détenue par l'État. Le dispositif est financièrement neutre pour les entreprises. L'État apporte, via ce système, une garantie aux quatre assureurs-crédit qui proposent les produits Cap et Cap Francexport. Les entreprises devraient pleinement bénéficier de la sécurisation des assureurs ; ces derniers seront plus enclins à maintenir les lignes d'assurance-crédit et donc, par ricochet, des crédits interentreprises.

* Selon un communiqué de la direction générale du Trésor, le 18 juin 2020.

Artisans installés, ils font la démonstration de leur savoir-faire sur la plateforme de vidéos la plus prisée de la toile. À l'arrivée, pas vraiment de retour financier, mais un gain de notoriété non négligeable… Et une promotion des métiers de l'Artisanat plus que bienvenue. *Samira Hamiche*

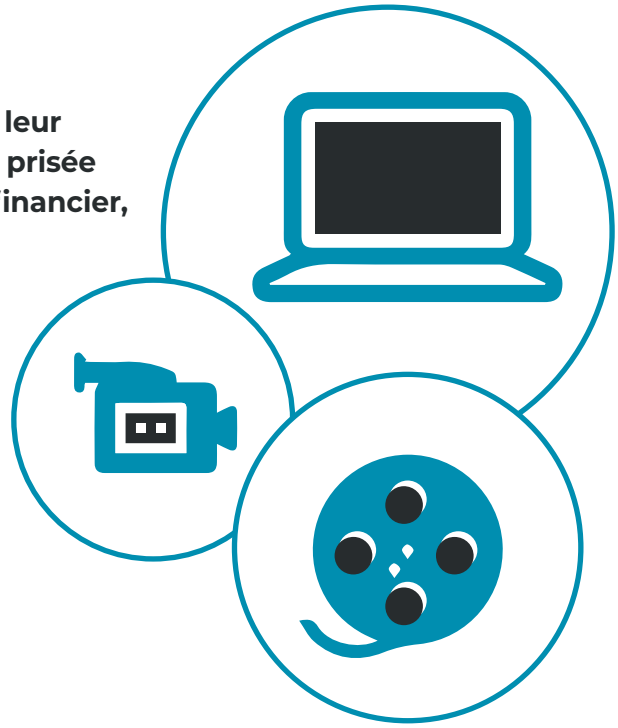

LES ARTISANS À LA CONQUÊTE DE YOUTUBE

1. LA PÂTISSIÈRE

LES SECRETS DE MURIEL

- 38,4 k abonnés
- 1,2 M de vues

FLASHEZ CE CODE POUR DÉCOUVRIR SA CHAÎNE !

Son credo ? Recettes et techniques de pro à destination de tous : Muriel Aublet-Cuvelier nous fait voguer entre classiques de la pâtisserie et réalisations professionnelles « perlées »… Si bien que nombre d'apprentis – des plus jeunes aux adultes en reconversion – se plaisent à calquer ses gestes.
Ses abonnés ? Pros et amateurs mêlés.
Le retour sur investissement ? Monétisée dans une moindre mesure (« *un peu d'argent de poche* », *dixit* Muriel), la chaîne sert de « *carte de visite interactive* » à la pâtissière. Un gain de notoriété, mais également « *une source inépuisable d'épanouissement* », qui lui permet de partager sa passion et d'interagir avec les internautes pour mieux cerner leurs besoins.
Ce qui cartonne ? Les recettes classiques, décortiquées pas à pas en format court (moins de 10 minutes).

2. LE PEINTRE

DOCTEUR PEINTURE

- 75,4 K abonnés
- 13,4 M de vues

FLASHEZ CE CODE POUR DÉCOUVRIR SA CHAÎNE !

Son credo ? Chaque jeudi, Docteur Peinture dispense ses bons conseils à un public débutant ou intermédiaire. La chaîne est doublée d'un site de vente d'outillage de peinture et de livres, que gère l'artisan à mi-temps. Pas de place à l'improvisation : scénario, tournage et montage sont millimétrés.
Ses abonnés ? À 95 % des particuliers, mais aussi des artisans peintres soucieux de peaufiner leur technique ou de connaître l'avis d'un confrère.
Le retour sur investissement ? Google rémunère une partie des affichages publicitaires, mais la chaîne est surtout vectrice de notoriété pour Docteur Peinture (et donc pour la marque). L'artisan ne regrette pas le temps passé sur ses vidéos : « *Être payé à faire ce que l'on aime, c'est le plus beau métier du monde* ».
Ce qui cartonne ? Les tutoriels en formats courts (10 minutes ou moins).

PAROLES D'ARTISANS

Que conseiller à un artisan qui souhaite se lancer ?

« De réfléchir ! Quand il y a du travail pour quinze artisans peintres dans une ville de 30 000 habitants, il n'y en a pas forcément pour trente ! YouTube c'est pareil, à condition de générer un contenu original, autrement c'est peine perdue. » **Docteur Peinture**

« Être lui-même ! Être authentique et sincère, ne pas jouer un rôle, ne pas chercher les abonnés et les vues à tout prix. Mieux vaut une progression lente et constante, qu'une dégringolade après un coup de pouce d'un gros youtubeur. Le son et l'image doivent être de bonne qualité. Il faut aussi maintenir une ambiance positive dans les commentaires, surtout ne pas nourrir les trolls et virer les mauvais esprits. » **Rémige Lutherie**

3. LE LUTHIER

RÉMIGE LUTHERIE

- 21,4 K abonnés
- 1,3 M de vues

FLASHEZ CE CODE POUR DÉCOUVRIR SA CHAÎNE !

Son credo ? Dans son atelier d'Olargues (34), Charles-Antoine partage la conception de modèles uniques, parle machinerie et outillage. Il dévoile les coulisses de la lutherie, avec dextérité et légèreté. L'artisan monte et habille lui-même ses vidéos.
Ses abonnés ? Pros et amateurs, dont un lot d'internautes « *qui apprécient le côté relaxant des vidéos* ». « *La création de A à Z d'un instrument ou d'une machine a un côté fascinant* », admet Charles-Antoine, qui captive autant les luthiers confirmés que les simples curieux. Quant « *aux puristes et aux trolls, ils sont vite éliminés* », prévient-il !
Le retour sur investissement ? Financièrement, la chaîne rapporte peu, mais constitue une excellente vitrine pour l'entreprise.
Ce qui cartonne ? Les vidéos longues (20 minutes à 1 heure) détaillées et agrémentées de commentaires clairs, mais aussi les bancs d'essai de matériel.

4. LA TOILETTEUSE

NATH DIBELLA

- 33,3 K abonnés
- 589 K vues

FLASHEZ CE CODE POUR DÉCOUVRIR SA CHAÎNE !

Son credo ? Partager sa passion du toilettage animalier à travers des tutoriels, des directs et des focus sur des techniques spécifiques aux différentes races canines et félines. Nathalie Dibella forme également au sein de son salon de La Valette-du-Var (Var).
Ses abonnés ? Apprentis, professionnels et particuliers.
Le retour sur investissement ? La chaîne améliore la visibilité de l'artisane, qui gagne en notoriété grâce à des vidéos reflétant son savoir-faire et sa fibre pédagogique.
Ce qui cartonne ? Les vidéos de toilettage complet (40 minutes à 1 h), sinon les tutoriels d'une vingtaine de minutes spécifiques à une problématique.

5. LE BOUCHER

FIFI LE CÉVENOL

- 47,9 K abonnés
- 7,3 M de vues

FLASHEZ CE CODE POUR DÉCOUVRIR SA CHAÎNE !

Son credo ? Enthousiasme galvanisant, techniques professionnelles de boucherie-charcuterie, anecdotes : la recette d'une chaîne YouTube qui attire presque 48 000 abonnés. Basé à Génolhac (30), Philippe Perrier, alias Fifi le Cévenol, redouble de bonne humeur et de pédagogie pour transmettre les gestes du métier.
Ses abonnés ? Nombre d'apprentis et de professionnels en quête de conseils, mais aussi des gastronomes et des particuliers souhaitant se familiariser avec les techniques bouchères.
Le retour sur investissement ? De l'attractivité pour l'entreprise, mais aussi pour le métier : l'artisan s'est imposé comme un réel ambassadeur de la boucherie-charcuterie.
Ce qui cartonne ? Les tutoriels, notamment les recettes de charcuterie.

Faut-il craindre de professionnaliser les particuliers ?

« À l'époque, les pâtissiers cachaient leurs recettes. Je trouve cela absurde, car le métier est synonyme de partage. Cependant, il y a une chose que je ne peux pas partager : c'est ma sensibilité. Elle m'appartient et je l'utilise dans mes créations. »
Les Secrets de Muriel

« Un créatif qui a une envie cherchera et trouvera l'information ; si ce n'est pas sur ma chaîne, ce sera ailleurs. Je préfère créer une ambiance de partage plutôt que de me renfermer sur moi-même. De toute façon, beaucoup de guitaristes ne cherchent pas à faire par eux-mêmes : ce sont là mes clients, qui connaissent la qualité de mon travail. »
Rémige Lutherie

© ZINKEVYCH

www.unec.fr

© UNEC

Christophe Doré
Président de l'Unec et
de la CMA de Seine-Maritime

« Notre métier a été reconnu comme incontournable durant le confinement. Tout le monde était en attente de retrouver son artisan coiffeur, mis en lumière de fort belle manière. »

ARTISANS COIFFEURS

RESTER VIGILANTS, ENSEMBLE

Nouveau président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec), Christophe Doré est un homme de conviction. Passionné par son métier, il souhaite rassembler le plus grand nombre d'artisans de la coiffure. Son objectif : représenter et défendre une majorité d'entreprises pour les aider à rebondir et leur redonner la place et l'image qu'elles méritent. *Isabelle Flayeux*

Premier vice-président de l'Unec depuis 2014, Christophe Doré a été nommé à la présidence de l'organisation professionnelle en mai dernier, suite au décès de Bernard Stalter. Âgé de 52 ans, ce père de trois filles de 14, 20 et 25 ans gère deux salons de coiffure en Seine-Maritime. Il est par ailleurs président de la Chambre de métiers et de l'artisanat 76. L'Unec représente 90 % des entreprises du métier adhérentes à un syndicat, et ce quelle que soit leur forme : salon indépendant ou franchisé, avec ou sans salarié, coiffure à domicile. Le nouveau président affiche une volonté claire de continuer à rassembler toujours plus d'entrepreneurs. « *Deuxième secteur de l'artisanat en France, la coiffure compte plus de 85 000 établissements et 184 000 actifs. Pour pouvoir défendre les intérêts de l'ensemble de la filière, l'Unec a lancé au début de l'été une adhésion spéciale Covid à destination des coiffeurs non adhérents. Nous voulions leur faire prendre conscience qu'en étant réunis nous serons encore plus forts et entendus auprès des instances ministérielles.* » Si augmenter le nombre d'adhérents au sein de l'Unec est un enjeu crucial, Christophe Doré accorde également une attention particulière aux secteurs de la formation et de l'apprentissage.

UN PLAN DE RELANCE POST-COVID

« *Je vais continuer à travailler sur la revalorisation de la profession qui souffre aussi bien en termes d'image auprès des jeunes qu'au niveau économique* », a indiqué le nouveau président de l'organisation. Marquée par la récente pandémie comme beaucoup d'autres secteurs, la coiffure, pourtant acteur économique de proximité, a du mal à se refaire une santé. « *La reprise a été notable en mai puis l'activité a de nouveau fortement chuté. Nous constatons une hausse des ruptures conventionnelles et le recours au chômage partiel, notamment en raison des mesures sanitaires difficiles à appliquer.* »
Dès le mois de juin, l'Unec a interpellé le gouvernement en postant cinq revendications : défiscalisation des heures supplémentaires, aides financières permettant d'acquérir des équipements de protection, exonération totale des charges pendant trois mois, activation d'un dispositif d'indemnisation de perte d'exploitation en lien avec les compagnies d'assurances, maintien du bénéfice du fonds d'indemnisation pour les entreprises qui ne pouvaient pas rouvrir après le 11 mai. L'Union réclame également l'abrogation de l'arrêté de 1992 qui limite le nombre d'apprentis dans les salons.

SUITE AU DÉCÈS DE BERNARD STALTER, GÉRARD POLO PREND LA PRÉSIDENCE PAR INTÉRIM DE LA CNAMS
(Confédération nationale de l'artisanat des métiers et des services) jusqu'au congrès du 23 septembre prochain. Celui qui était jusqu'à présent 2e vice-président de l'organisation patronale est par ailleurs président de la FNA (Fédération nationale de l'automobile). La Cnams rassemble 37 fédérations patronales, dont l'Unec, et représente les intérêts de 430 000 entreprises (1,8 million d'actifs, dont 1,1 million de salariés).

ARTISANS BOULANGERS-PÂTISSIERS

UNE RENTRÉE CROUSTILLANTE

Ils ont souffert de la crise sanitaire (entre 40 et 60 % de chiffre d'affaires en moins), mais ils étaient là, sur le terrain, à continuer à fournir du pain frais, symbolisant dans le cœur des Français l'esprit de service. Zoom sur une profession à la fois intemporelle et tournée vers demain qui, en cette rentrée, a du pain sur la planche.

Sophie de Courtivron

La crise sanitaire a non seulement resserré les liens entre les boulangers et leurs clients, mais aussi ceux des 33 000 boulangers entre eux. La Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française (CNBPF) fournissait à ses ressortissants des informations en temps réel, tandis que « *les remontées du terrain nous permettaient d'intervenir à bon escient auprès du gouvernement* », évoque Dominique Anract, son président. À l'heure où les Français plébiscitent la proximité, la CNBPF poursuit sa lancée fédératrice à travers deux actions fortes.

UNE MARQUE GAGE DE QUALITÉ

Après deux ans de travail, la CNBPF a lancé la marque « Boulanger de France » début 2020. « *Nous espérons être mille boulangers adhérents en septembre* », pose Dominique Anract. En adhérant à cette charte, le boulanger décline la notion de « qualité » sous plusieurs angles. En plus des pains, bien évidemment pétris, façonnés et cuits sur le lieu de vente, les pâtisseries, viennoiseries et le « snacking » sont aussi fabriqués sur place. Mais ce n'est pas tout. « *Boulanger de France, c'est aussi un engagement de santé (dose de sel réduite, entre autres) et un engagement sociétal : l'artisan choisit des circuits courts d'approvisionnement, des produits nobles, de saison… Il retraite ses invendus. Il prend des apprentis et s'engage à former son personnel, l'accès au magasin est optimisé…* », énumère Dominique Anract. Des engagements qui sont vérifiés régulièrement par le Bureau Veritas. Pour aider les professionnels à organiser cela, des stages de formation ont lieu partout en France. Une campagne de publicité sur la marque sera diffusée en octobre (TV et radio).

RECONNAISSANCE MONDIALE ?

Lieu de vie et d'échanges, la boulangerie tient une place à part dans le cœur des Français, qui sont plus de 12 millions à les fréquenter chaque jour. La Confédération valorise la convivialité et le partage dans son dossier de reconnaissance de la baguette française au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. « *La baguette a été reconnue au niveau national en novembre 2018. Nous attaquons l'international cette rentrée ; film, dossier, étude anthropologique des pratiques et de la culture de la baguette… vont passer par une trentaine de pays qui vont voter* », résume Dominique Anract. Les signaux sont au vert et l'actualité récente n'a fait que confirmer la valeur du pain aux yeux des Français : « *Les gens se sont rués dans les boulangeries et se sont jetés sur la farine pour faire du pain à la maison. Le pain est l'aliment de base, c'est encore un symbole fort* ».

Dominique Anract
Président de la CNBPF

« Notre priorité est de défendre le métier et donc le fait maison. »

PHOTOS : © FRÉDÉRIC VIELCANET

www.boulangerie.org - www.boulangerdefrance.org

« Nous envisageons le vélo comme un bel objet qui doit combiner une forme d'émotion et des fonctionnalités techniques. Notre approche est la même que dans la haute couture. »

TOUTE LA NOBLESSE DE LA PETITE REINE

MAISON TAMBOITE - FABRICANT DE VÉLOS

À quelques encablures de la Bastille, les vélos haut de gamme siglés « Maison Tamboite » poursuivent leur révolution esthétique et technologique. En misant sur les matériaux nobles et l'hyperpersonnalisation, Frédéric Jastrzebski a su attirer dans son atelier-showroom les hédonistes du monde entier, et projeter l'entreprise familiale sur les routes du succès et de la modernité…

Julie Clessienne

À LA CROISÉE DES CHEMINS

La Maison Tamboite, c'est toute l'enfance de Frédéric Jastrzebski. L'histoire de sa famille depuis quatre générations. Après une carrière dans la Bourse, dont 14 années passées en Italie, l'idée de la reprise se profile et se concrétise en 2014. « *Fort de mon regard extérieur, j'ai voulu positionner l'entreprise sur le haut de gamme, le côté exclusif. Le vélo est un objet plaisir, au-delà de la dimension d'effort ou de sa simple valeur d'usage.* » Une notion perdue à l'ère de l'industrialisation impulsée par la grande distribution. « *Nous voulons réintégrer le rapport personnel entre le vélo et son utilisateur, d'où le choix du sur-mesure.* »

DES MENSURATIONS, ET DE LA PERSONNALITÉ

À l'image de la haute couture, la Maison Tamboite imagine des collections qui seront réinterprétées au cas par cas, sans renoncer à leur identité de départ. « *Mensurations prises, nous évaluons le programme d'utilisation du client : sa personnalité, ses usages, l'effort musculaire qu'il souhaite produire…* » S'ensuit la conception du modèle, millimétrée, assistée par ordinateur. Bien loin des standards asiatiques qui inondent le marché… « *Le travail de l'acier est contraignant : impossible de démonter ou de défaire, d'où la nécessité de tout calibrer en amont.* » Cinq mois sont ainsi nécessaires à la fabrication d'un modèle maison.

© MAISON TAMBOITE

PROFILS HYBRIDES

Aux commandes de l'atelier, niché dans une courette du faubourg Saint-Antoine, le « maître cadreur » Hugo Canivenc (*en photo page précédente, à gauche*) œuvre au design d'origine puis à la fabrication des vélos sur mesure. En soutien, des apprentis qui viennent ici compléter leur formation ou souhaitent s'établir un jour à leur compte. « *Les profils se succèdent et ne se ressemblent pas : étudiants de la prestigieuse École Boulle, spécialistes de la brasure (technique de soudage au chalumeau) ou du bois... Les perspectives d'embauche existent mais les candidats recherchés restent rares : des passionnés du vélo et du travail bien fait aux compétences techniques multiples.* »

LES TOUCHES QUI FONT MOUCHE

Les matériaux nobles sont inhérents à l'ADN des vélos Tamboite. Le bois de hêtre vient adoucir la silhouette, s'intégrant merveilleusement aux jantes ou aux roues, « *tout en offrant une souplesse et un confort impressionnants !* » Le cuir s'invite sur la selle, le ruban du guidon et les gainages des câbles. La patine du temps n'y apportera que plus d'émotion et d'authenticité. Le cadre, pièce maîtresse, est quant à lui soumis à divers traitements pointus : polissage, chromage ou émaillage. Autant d'étapes qui nécessitent l'intervention d'ateliers spécialisés, tous familiers du niveau d'exigence de la maison parisienne.

© MAISON TAMBOITE

DESIGN ET TECHNOLOGIE

Sans rien sacrifier au design, la Maison Tamboite n'omet pas la dimension technologique, « *toujours au service du projet et du client* ». « *Tous nos modèles peuvent être équipés de moteur électrique, de tous les types de transmission, de la mono vitesse à un programme multivitesses.* » Des ajustements intégrés au cadre ou aux moyeux avec une discrétion et une délicatesse absolues, sans jamais dénaturer les modèles. Un degré de personnalisation et de précision qui séduit aussi bien les hédonistes, les collectionneurs de beaux objets et, forcément, les passionnés de vélo du monde entier. Ces derniers représentent à eux seuls la moitié de la clientèle.

maisontamboite.fr Maison Tamboite Paris

DATES CLÉS

1912
Léon Rych, arrière-grand-père de l'actuel dirigeant, s'installe à son compte à Paris et lance sa toute première marque de cycles : les cycles Rych.

1928
Les générations suivantes reprennent l'affaire de Maurice Tamboite, ancienne star du Vel d'hiv' et fabricant de vélos de compétition. De cette fusion naît la Maison Tamboite.

1950'-70'
La Maison Tamboite, désormais avenue de Clichy, reçoit des commandes de Bourvil, Lino Ventura ou encore Coluche.

2014
Frédéric Jastrzebski relance l'activité dans un atelier-showroom au cœur du quartier Saint-Antoine, l'un des derniers bastions de l'artisanat parisien.

2017
La Maison Tamboite est l'un des premiers lauréats du label Fabriqué à Paris, qui vise à promouvoir la diversité des savoir-faire des artisans et commerçants parisiens.

L'ENTRAIDE AU COEUR

DR

Oubliées la barrière de la langue ou la lourdeur des traitements administratifs ! Des chefs d'entreprise artisanale ayant franchi le pas de l'embauche de réfugiés confient leur satisfaction. Impliqués et motivés, ces salariés atypiques font preuve d'une implication exemplaire et d'une volonté de progresser constante. Témoignages de trois intégrations réussies. *Isabelle Flayeux*

COLLER AU MARCHÉ FRANÇAIS

Installée au Viaduc des arts à Paris (12e), la Fabrique nomade a pour objectif de *« lever les freins qui empêchent les artisans d'exercer leur vrai métier »*. Fondée en 2016 par Inès Mesmar, l'association accompagne les artisans migrants et réfugiés en France dans leur démarche de recherche d'emploi à travers une approche personnalisée et individuelle des parcours et des compétences. Quel que soit leur cœur de métier, les détenteurs d'un savoir-faire artisanal acquis dans leur pays d'origine sont invités à suivre une formation certifiante pour les aider à s'adapter à un nouvel environnement culturel et économique. La Fabrique nomade a d'ores et déjà accompagné 36 artisans. Parce que reprendre confiance en soi facilite l'intégration professionnelle.

lafabriquenomade.com

LAURENT GUILBAUD, INSTALLATEUR ÉLECTRIQUE

« UNE BELLE RÉUSSITE »

« *C'est l'apprenti parfait !* » Quand il parle de Souleymane Sylla, Laurent Guilbaud n'est pas avare en compliments. En 2007, l'entrepreneur reprend BGE, en association avec Steeve Baron. L'entreprise, spécialiste des courants forts et faibles depuis 1971, comptait alors trois salariés. Ils sont aujourd'hui 46 à Mainvilliers (Eure-et-Loir), au sein de BGE et de sa filiale d'analyse industrielle BG2AI, créée en 2017. Le jeune migrant d'origine guinéenne a rejoint l'équipe en juillet 2018 après un parcours compliqué. « *Souleymane a été hospitalisé neuf mois à son arrivée en France suite à une blessure au pied. Inscrit en lycée professionnel, il a été lauréat du trophée Cobaty* qui récompense les jeunes de filières des métiers techniques. C'est à ce moment-là que nous l'avons rencontré pour lui proposer de passer son CAP et son Brevet professionnel dans notre entreprise.* » Parfaitement intégré professionnellement et humainement, Souleymane Sylla est très apprécié par ses collègues et par Laurent Guilbaud. « *J'avais des a priori par rapport à la barrière de la langue mais il a énormément progressé depuis qu'il est chez nous. Côté professionnel, Souleymane est hyper motivé et dès qu'il termine une tâche, il redemande du travail. C'est une belle réussite.* » Aujourd'hui âgé de 20 ans, le jeune homme souhaite entrer dans la vie active, il sait déjà qu'une place lui est réservée chez BGE.

* Trophee de la Fédération internationale de la construction, de l'urbanisme et de l'environnement.

BGE 28

SAMIR CONSTANTINI,
FABRICANT DE COSMÉTIQUES NATURELS

LA RICHESSE DES CULTURES

Syrien d'origine, médecin biologiste de formation, Samir Constantini a abandonné son activité médicale en 2005 pour fonder Alépia et faire découvrir le savon d'Alep aux consommateurs français. Alors que la guerre éclate en Syrie stoppant net les importations, il fait une proposition à son fournisseur, Hassan Harastani, maître savonnier à Alep. « *Je lui ai demandé de me rejoindre pour créer une savonnerie en France, avec moi, et devenir directeur de la production. Arrivé avec sa famille en 2015, il n'a pas voulu prendre le statut de réfugié mais celui de travailleur. Même si le côté administratif a été un peu compliqué, le dossier a été accepté à l'unanimité car Hassan était détenteur d'un savoir-faire unique, qui n'existe pas ici.* » Installée sur 4 000 m² à Santeny (Val-de-Marne), l'entreprise emploie vingt salariés originaires d'une dizaine de pays différents. « *Le mélange de cultures est une richesse d'un point de vue relationnel. La première valeur d'une société, ce sont ses collaborateurs. Khalid, réfugié tchétchène, travaille avec nous depuis début 2020. L'année dernière, un réfugié bengali n'est resté que cinq mois à nos côtés parce que la Préfecture ne lui a pas renouvelé ses papiers.* » Aujourd'hui fabricant de produits cosmétiques naturels distribués sous la marque Alépia, Samir Constantini continue son expansion et recherche toujours un réfugié d'origine syrienne ayant un savoir-faire dans le domaine du savon.

www.alepia.com osezlenaturel

Tél. : 02 43 56 17 24

YVES MAILLARD,
PEINTRE EN BÂTIMENT ET DÉCORATION

UNE HISTOIRE D'ÉMOTION

Né en Sierra Leone, Aboubakkar Barrié quitte son pays en 2018 sans prévenir sa famille. En France, l'aide sociale à l'enfance de la Mayenne lui ouvre les portes de la scolarisation. Quand le jeune homme cherche à arrêter l'école pour exercer le métier de peintre sur des chantiers, une association contacte Yves Maillard, gérant depuis 12 ans d'une entreprise de peinture en bâtiment et décoration à Changé. « *J'ai été touché par le parcours d'Abbubakar, parti à 16 ans pour changer de vie.* » La rencontre est décisive et l'artisan l'embauche en tant qu'apprenti, malgré une certaine réticence. « *Plusieurs fois déçu par l'apprentissage, je n'étais pas prêt à retenter l'expérience. Et puis voilà, son histoire n'est pas banale, l'actualité regorgeait d'images de bateaux de réfugiés et j'avais besoin de personnel.* » Yves Maillard écrit alors à la Préfecture pour motiver son recrutement. « *Au-delà de son parcours et de l'émotion que sa rencontre a suscitée, j'ai argumenté sur le fait que c'était un métier pour lequel je rencontrais des difficultés à recruter.* » Anglophone, Abbubakar Barrié a intégré le CFA de la CMA en novembre 2019 et rejoint les trois salariés d'Yves Maillard peinture. « *Si des difficultés de compréhension se présentent sur des termes techniques notamment, nous lui expliquons par le geste. Il est courageux et travailleur, il a envie de réussir. L'objectif est de le garder à la fin de ses études, si l'activité économique le permet.* »

JEAN-PIERRE PERNAUT

LA PROXIMITÉ ? MON LEITMOTIV DEPUIS PLUS DE 30 ANS…

Figure emblématique du 13 heures de TF1 depuis 32 ans, Jean-Pierre Pernaut a toujours misé sur la proximité et la défense des savoir-faire. Sans langue de bois. Une orientation largement plébiscitée par le public, qui place régulièrement le journaliste en tête des palmarès des personnalités préférées des Français.

Propos recueillis par Julie Clessienne

VOUS AVEZ RESSENTI UN REGAIN D'INTÉRÊT DE VOTRE PUBLIC POUR LA PROXIMITÉ CES DERNIÈRES ANNÉES ?
Pour moi, cet intérêt pour la proximité a toujours existé. Pour preuve : les audiences remarquables du 13 heures depuis très longtemps. Ce qui a changé, en revanche, c'est l'intérêt des autres médias qui se sont dits « Tiens, il y a autre chose au-delà du boulevard périphérique ! ». Cette prise de conscience s'est encore accentuée au moment de la crise des gilets jaunes.

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS TOUJOURS POSÉ COMME LE DÉFENSEUR DES SAVOIR-FAIRE ?
C'est un leitmotiv depuis 30 ans. Le fait d'être au plus près de la vie des gens en région fait que l'on est aussi au plus près de tous ceux qui travaillent, notamment des artisans, si nombreux, si efficaces, si mobilisés pendant le confinement. J'ai pour coutume d'utiliser la phrase « ils ont le savoir-faire au bout des doigts, ils n'ont pas le faire savoir ». On essaye de les faire connaître. Je constate également au fil des années le rajeunissement de notre audience, l'intérêt croissant des jeunes pour ces métiers où il y a du boulot, une expérience à acquérir auprès des anciens.

© BENOÎT FLORENÇON - TF1

VOS PRISES DE POSITION RÉGULIÈRES SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE PAR LE GOUVERNEMENT NE PASSENT PAS INAPERÇUES…
J'estime que je fais simplement mon travail de journaliste en montrant, parfois, des incohérences. Par exemple : la fermeture des fleuristes la veille du 1er Mai alors que les jardineries étaient ouvertes ou la vente des masques interdite dans les pharmacies mais autorisée chez les buralistes…

QUELLES SONT VOS CRAINTES POUR LES ARTISANS À L'AVENIR ?
L'inquiétude des artisans, on la partage évidemment… D'ailleurs, nous avons mis en place, il y a une dizaine d'années déjà, l'opération SOS Villages, pour essayer de sauver de nombreux commerces ou activités artisanales menacées faute de repreneurs après un départ à la retraite. Sur le site dédié, plus de 8 000 annonces sont consultables, et vérifiées par nos soins. Toutes les semaines, avec la journaliste Dominique Lagrou Sempère, nous mettons en avant dans le 13 heures soit des offres de cession, soit des commerces repris. Grâce à notre force de frappe et nos 5 millions de téléspectateurs, ces commerçants qui n'avaient pas trouvé de repreneurs depuis cinq ou six ans, ont parfois une vingtaine de « touches » en huit jours ! C'est une cause qu'on souhaite continuer à défendre. En y associant, pourquoi pas, les chambres de métiers et de l'artisanat ou les chambres de commerce puisque nous avons des intérêts communs…

www.sosvillages.fr +

Retrouvez cette interview dans son intégralité sur www.lemondedesartisans.fr

BIOGRAPHIE

1950
Naissance à Amiens (Somme) d'une mère pharmacienne et d'un père directeur d'une usine de machines-outils.

1975
Diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille, il rentre à TF1 le jour de la création de la chaîne.

1988
Il remplace Yves Mourousi et Marie-Laure Augry à la présentation du journal de 13 heures. Un poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

1991
Lancement du magazine *Combien ça coûte ?* qu'il présentera jusqu'en 2010.

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus de 60 ans MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.

MAAF disponible pour vous

en agence
Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi

au téléphone
3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h.

sur votre espace client
Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi

MAAF PRO

00/00 - MAAF Assurances SA - RCS NIORT 542 073 580 - Création : ©ZIMAGES

Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA,**
rendez-vous sur **Artisanat.fr >**

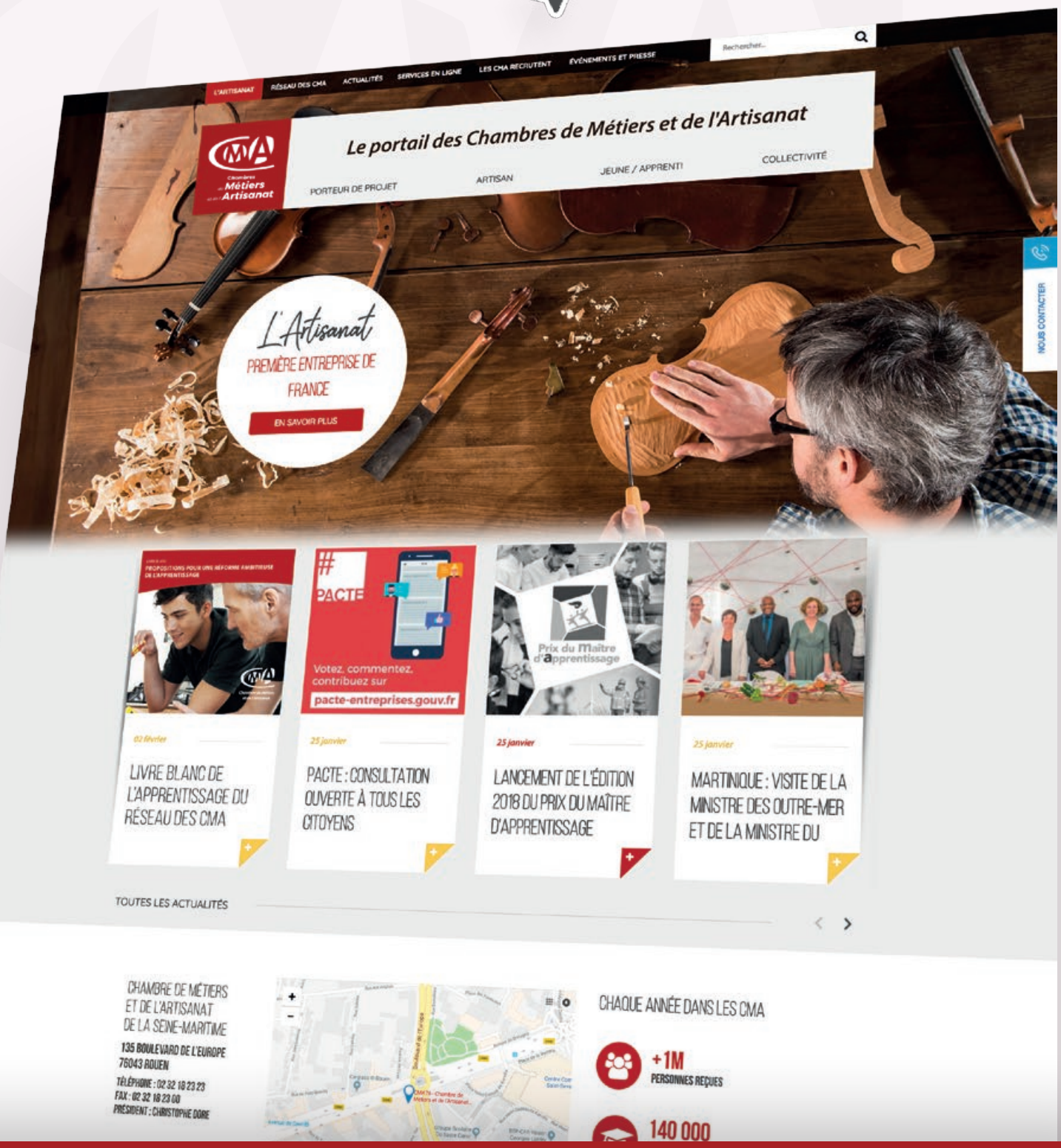

Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Avec le réseau des CMA,
l'artisanat a de l'avenir